



Mions, le

AG ordinaire du 6 février 2021 – point n° 1

Rapport moral et d'activité 2020

Table des matières

1	Objet statutaire de l'association et valeurs	2
2	Historique et situation des adhésions	2
3	Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé	2
4	Vie de l'association.....	3
4.1	Activités internes liées à la création de l'association.....	3
4.2	Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics.....	4
4.3	Actions de communication.....	5
5	Actions conduites en 2020.....	5
5.1	Projet de l'eau pour Pibsé	5
5.2	Autres projets :	8
6	Perspectives :	8
7	Remerciements	8



1 Objet statutaire de l'association et valeurs

Selon les statuts, notre association a pour objet « *la promotion de la mise en œuvre de projets humanitaires et la réalisation de toute action pouvant contribuer à l'atteinte de cet objectif principal, notamment la recherche et la mobilisation des financements nécessaires à ces fins* ».

Nous y avons volontairement adopté une formulation assez générale, alors que la création de l'association était au départ liée à un objet précis, à savoir l'accès à l'eau potable de la population en zone rurale dans un pays en développement, le Burkina Faso en l'occurrence.

Même si l'objectif à court terme était essentiellement de mener à bien ce projet dans le village de Pibsé, notre idée a été de pouvoir nous inscrire dans la durée, et de ne pas nous brider pour d'éventuels autres projets ultérieurs. Ceci valait aussi bien en termes de territoire cible qu'en matière de type d'actions en faveur des populations défavorisées...

Les valeurs qui nous rassemblent dans cette association sont celles de l'humanisme, de l'amitié, du partage et de la solidarité, dans le respect et la promotion du développement durable et équitable.

2 Historique et situation des adhésions

Notre association a été créée formellement le 31 janvier 2020, en parallèle avec la prise de décision de lancer le projet « *de l'eau pour Pibsé* » par un groupe de sept personnes à l'initiative du projet.

Ce dernier avait été mûri au long de l'année 2019, pour donner suite à des premiers contacts établis fin 2018. Si l'intérêt de se constituer en association avait été évoqué assez tôt dans la préparation du projet, nous avons préféré attendre d'être certains de lancer celui-ci pour le faire.

L'assemblée constitutive s'est tenue le 31 janvier 2020, en marge d'une réunion sur le projet. Les 3 membres fondateurs ont rapidement été rejoints par les autres initiateurs du projet, constituant le noyau dur de l'association. Nos effectifs se sont ensuite progressivement étoffés pour atteindre 19 adhérents au 31 décembre 2020, dont 11 membres actifs et 8 membres bienfaiteurs.

La moitié des membres (10 sur 19) ont fait partie plus ou moins longtemps et à des époques diverses de l'équipe des Margouillats de Ouaga, en référence de laquelle le nom de l'association a été choisi ; 14 membres ont un lien direct avec le Burkina pour y avoir séjourné plus ou moins longtemps ou en être ressortissant.

Par ailleurs, l'association a reçu au cours de l'année 2020 le soutien complémentaire de 25 donateurs non adhérents, de manière spontanée ou en réponse à nos appels à dons pour le projet « *de l'eau pour Pibsé* ».

3 Rapport de gestion financière pour l'exercice écoulé

Ce compte rendu fait l'objet d'un document séparé. Il sera présenté par notre trésorier au point 2 de l'ordre du jour.



4 Vie de l'association

4.1 Activités internes liées à la création de l'association

4.1.1 Création du site internet LMDO

Un site internet dédié au projet « de l'eau pour Pibsé » avait été créé au tout début de l'année 2020, en marge du lancement d'un appel à dons auprès des amis et relations des initiateurs de ce projet, pour présenter le contexte et la consistance de celui-ci. En parallèle un formulaire en ligne avait été bâti sur *google docs* pour permettre de recueillir les promesses de dons.

En mars, après la constitution formelle de l'association, le site a été reformaté et enrichi pour devenir le site officiel de l'association, accessible à l'adresse :

<https://margouillatsdeouaga.monsite-orange.fr/>

Le site comporte des pages publiques présentant l'association et le projet, et une partie privée. Initialement réservée au noyau dur des initiateurs du projet, cette partie a été refondue fin novembre 2020 en deux parties, accessible

- pour l'une à l'ensemble des membres,
- réservée pour l'autre aux administrateurs de l'association. Cette dernière contient une zone chantier où sont tracés et partagés les échanges internes, ainsi que les éléments relatifs aux affaires en cours.

Au départ, le choix a été fait par le bureau pour des raisons d'économie de développer cet outil en régie avec des outils gratuits, Dominique Bertrand s'étant proposé d'en assurer la conception et la fonction de webmestre, et d'utiliser le service *pages perso* d'*Orange* lié à son compte internet personnel. Il résulte de ce choix des limites techniques en matière de mise en page et de fonctionnalités (notamment interactives : rigidité du contenu des formulaires, absence de forum, etc.), mais celles-ci n'ont pas été jugées trop pénalisantes jusqu'ici.

4.1.2 Inscription sur la plateforme Hello Asso

Dès la création formelle de l'association, un espace spécifique à celle-ci a été créé sur la plateforme en ligne Hello Asso, aux fins de recueillir les adhésions et les dons spontanés. Ce choix avait été motivé en particulier parce que cette plateforme permet le paiement en ligne, contrairement à notre site internet.

4.1.3 Ouverture du compte bancaire de l'association

Un compte bancaire a été ouvert dans les écritures du Crédit Agricole Anjou Maine, avec comme gestionnaires le président et le trésorier de l'association, qui ont la possibilité d'ordonner et de suivre les opérations courantes en ligne. Un avantage de ce choix est l'exonération de frais d'ouverture et de gestion du compte.

Ce compte a notamment servi à recueillir directement les dons en réponse à notre deuxième appel lancé en octobre 2020 ; le transfert vers ce compte des sommes versées sur la plateforme Hello Assos (adhésions et dons) se fait de manière automatique chaque 10 du mois.



4.2 Relations avec nos partenaires et les pouvoirs publics

4.2.1 Démarches auprès de l'administration

Conformément à la réglementation, la création de l'association a été déclarée auprès de la Préfecture du Rhône, et celle-ci a été enregistrée le 27 février 2020 sous le numéro W691101922.

Dans la foulée, l'association a été inscrite le 9 mars 2020 au répertoire des Entreprises et des Etablissements sous le numéro 882 264 724.

Un courrier électronique a été adressé le 18 juin 2020 à la commune de Mions, dans laquelle est situé le siège social de l'association, pour l'informer de notre existence.

4.2.2 Signature des conventions avec le CEAS et Morija

Le projet « de l'eau pour Pibsé » a été initié et conduit avec la participation significative de deux organisations non gouvernementales (ONG), le Centre écologique Albert Schweitzer (**CEAS**) et **Morija** (voir plus loin §5.). Afin de formaliser les relations correspondantes, en précisant le rôle et les responsabilités de chacune des parties, des conventions particulières ont été passées par notre association avec chacun de ces partenaires, respectivement

- le 28 septembre 2020 avec le CEAS,
- le 09 octobre 2020 avec Morija.

4.2.3 Démarche auprès de la métropole de Lyon (recherche de financement)

Dans l'optique de boucler le financement de notre projet, qui n'était acquis qu'à 80% du montant du budget initial au lancement de celui-ci, des contacts ont été pris avec les services de la Métropole de Lyon, dont on pensait qu'elle pouvait constituer un bailleur de fonds potentiel pour nos activités.

Dans un premier temps (mars 2020), nous avons approché le service en charge du Fonds de solidarité Eau, en la personne de madame Karine Blanc. Il est ressorti des échanges que, pour diverses raisons dont un manque d'ancienneté de notre association et un budget trop restreint, cette piste n'était pas viable pour le projet en question.

Notre contact au sein du service « relations internationales » nous a alors conseillé de déposer un dossier en réponse à leur appel à projets « solidarité internationale », ce que nous avons pu faire en juin 2020. Ceci nous a permis d'obtenir une subvention (voir point 2 de l'ordre du jour).

4.2.4 Autres prospections

Divers autres contacts ont été pris dans le courant de l'année, en lien avec la recherche de fonds pour financer notre projet.

Une collaboration avec l'Association des Burkinabè de Lyon n'a pas pu être initiée, car celle-ci a dû se mettre en veille pour des raisons internes (vacance du poste de président).

Deux courriers ont été adressés à Bertrand Traore, (ex) joueur de l'Olympique lyonnais, dans l'espoir de pouvoir susciter l'intérêt de sa fondation, mais sont restés sans suite.



Nous avons également exploré la piste de l'agence micro-projets (sur indication de Morija), sans y donner suite car notre association n'avait pas l'ancienneté requise (2 ans) pour être soutenue par cette ONG.

4.3 Actions de communication

4.3.1 Alimentation du site internet

Le site public a été régulièrement mis à jour pour rendre compte en temps aussi réel que possible de l'évolution de nos activités, et en particulier de celle du projet « de l'eau pour Pibsé ».

Les CR de réunions internes et autres éléments relatifs au fonctionnement de l'association et au suivi de ses activités ont été régulièrement archivés sur la partie du site réservé aux administrateurs.

Depuis la mise en place le 1^{er} décembre des pages réservées aux membres, la liste des adhérents et le calendrier des évènements concernant LMDO y est régulièrement tenu à jour sur celles-ci. Les informations utiles relatives à l'assemblée générale ordinaire 2021 y ont également été mises en ligne en amont de celle-ci.

4.3.2 Publication d'infolettres

En complément de la mise à jour au fil de l'eau du site internet, le bureau a mis en œuvre la publication de lettres d'information synthétiques (deux pages) sous un format numérique (pdf). Celles-ci sont éditées à un rythme aléatoire en fonction de l'actualité de l'association (en 2020 : 2 numéros en avril et septembre). Mises en ligne sur le site, elles ont été diffusées par mail à tous nos membres, donateurs et contacts institutionnels ; chaque membre est invité à communiquer cette lettre auprès des interlocuteurs qu'il juge pertinent, pour contribuer à la communication sur l'association et ses activités.

4.3.3 Inscription dans l'annuaire des assos du Grand Lyon.

Un répertoire des associations ayant leur siège social dans le territoire de la métropole de Lyon existant sur le site internet de celle-ci, le président a procédé à l'inscription en ligne de notre association dans celui-ci.

5 Actions conduites en 2020

5.1 Projet de l'eau pour Pibsé

5.1.1 Initiation et conduite du projet

Le projet avait été initié et défini courant 2019, sur la base d'échanges par mails et téléphoniques fin 2018 avec notre interlocuteur sur place à l'origine de la demande, Amidou Ouedraogo. Des missions avaient notamment été effectuées sur place par D.Bertrand (janvier/février 2019), puis des membres de l'ONG CEAS (juin 2019, septembre 2019).

Cela a abouti à la production par le CEAS d'une note conceptuelle du projet en décembre 2019, qui a servi de base à sa concrétisation (réf. [PIBSE-CEAS Note conceptuelle VF avec annexe.pdf](#)).

Dès le départ il avait été convenu entre les initiateurs du projet de confier à cette ONG la maîtrise d'œuvre du projet, incluant les études préalables dans le cadre d'un partenariat avec celui-ci.



Notre rôle a ainsi essentiellement consisté à définir la gouvernance du projet (d'où la décision de nous constituer en association, en assurer le pilotage, et en rechercher et mobiliser les financements nécessaires).

La décision de lancer le projet a été prise d'un commun accord le 31 janvier 2020, sur la base de la certitude de disposer d'un financement à hauteur de 80% du budget prévisionnel (dont une part significative apportée par le CEAS) et de l'engagement de cet ONG à en assurer la maîtrise d'œuvre.

Le lancement formel sur le terrain a pris la forme d'une réunion publique à l'école primaire du village de Pibsé, où LMDO était représentée par notre trésorier, Patrick Savary. Ce fut l'occasion de présenter le projet devant une assistance nombreuse, et de constater la motivation des futurs bénéficiaires et acteurs locaux (cf. compte rendu [Pibsé-VisitePS_3mars2020.pdf](#)).

Tout au long de l'année 2020, le suivi du projet a fait l'objet d'échanges intenses par mail ou visioconférence entre le bureau de LMDO et le CEAS, la maîtrise d'œuvre opérationnelle sur le terrain étant assurée par sa représentation locale au Burkina (CoBF/CEAS). Le bureau a régulièrement rendu compte et pris l'avis des autres membres fondateurs de LMDO (et initiateurs du projet) lors de réunions élargies et via la zone chantier de l'espace réservé du site internet.

5.1.2 Recherche de financements

L'association étant nouvelle, il n'était pas envisageable de compter sur un appel à dons de portée générale, ni d'obtenir d'emblée des soutiens de la part d'institutions (collectivités locales, fondations, etc.) ; nous avons donc fait le choix au départ d'une campagne ciblée sur un premier cercle constitué d'autres anciens joueurs de l'équipe des Margouillats et d'autres personnes côtoyées au Burkina, que nous pensions pouvoir être sensibles à la cause du projet. Ceci nous a permis, avec l'apport significatif du CEAS, de rassembler le financement minimum nécessaire au lancement du projet et à la réalisation d'une première tranche de travaux (mars 2020).

Ensuite, les divers contacts pris (et évoqués au § 4 ci-avant) ayant abouti à l'éventualité d'une subvention publique (métropole de Lyon), nous avons redimensionné le projet, et formalisé son découpage en deux phases pour pouvoir déposer un dossier éligible concernant la seconde. L'obtention de cette subvention était cependant conditionnée par un apport de notre part, que nos fonds propres disponibles à l'époque (septembre 2020) ne suffisaient pas à constituer.

Cela nous a conduits à lancer, dès confirmation de l'octroi de ladite subvention, un second appel à dons, en élargissant le cercle des personnes sollicitées (octobre 2020). Ceci a abouti à un bouclage du financement total du projet en décembre 2020.

Les montants correspondants à ces différentes recherches de financement sont détaillés dans le rapport financier présenté au point 2 de l'ordre du jour.

5.1.3 Actions sur le terrain

La première phase du projet, correspondant globalement au financement acquis au lancement est aujourd'hui pratiquement terminée ; elle concernait à la fois l'école primaire et le quartier Silmissen.



Les premières interventions sur place ont concerné le forage préexistant à l'école primaire, qu'il avait été décidé de réhabiliter vu son état et ses dysfonctionnements récurrents. Cela a pu être fait dès mars 2020 :

- Le forage a été décolmaté.
- La pompe India (usagée) a été remplacée par une pompe manuelle Volonta.
- Une margelle a été construite.

En avril 2020 des lave-mains ont été construits. L'ensemble de ces installations étaient opérationnelles pour la rentrée scolaire d'octobre 2020.

Au niveau du quartier, les travaux concernant la réalisation du forage destiné à l'alimentation en eau de la population ont commencé en avril. Celui-ci a été creusé à une profondeur de 51 mètres, l'eau ayant commencé à jaillir à 42 mètres. Les débits observés au départ étaient de 2,25 à 3,6 m³/h, laissant espérer un débit final stabilisé de 2,5 à 3 m³/h. Les équipements suivants ont ensuite été installés :

- deux réservoirs de stockage constitués chacun d'un polytank de 5 m³ installé sur support métallique de 5 m de hauteur;
- une pompe solaire (caractéristiques Grundfos SQF 8 A-5) alimentée par un système photovoltaïque;
- un système d'adduction en PHD de 40.

Fin 2020, le forage a été mis en service pour une phase de tests et essais. La réception technique des installations est programmée le 16 janvier 2021, en vue d'une remise officielle aux usagers bénéficiaires fin janvier.

Parallèlement les travaux de la phase 2 concernant le jardin pédagogique de l'école ont démarré à l'automne.

- La pompe du forage a été équipée d'un dispositif d'alimentation en énergie solaire, pour éviter aux enfants de passer trop de temps à puiser l'eau nécessaire,
- Un réservoir polytank de 5m³ a été installé pour l'arrosage du jardin,
- Le réseau de canalisations avec points de puisage pour le jardin a été déployé.

5.1.4 Implication des acteurs locaux

Conformément à ce qui avait été prévu, un comité de suivi local du projet a été mis en place pour associer les futurs bénéficiaires (villageois, enseignants, parents d'élèves). En l'absence de membre de LMDO sur place, nous avons demandé au CoBF/CEAS de nous représenter au sein de celui-ci. Même si les contraintes liées à la pandémie de covid19 ont rendu difficile son fonctionnement dans les premiers mois du projet, ceci a permis d'impliquer concrètement les acteurs locaux. Ce comité a notamment permis de préparer la mise en place d'un comité de gestion du forage du quartier, ainsi que l'élaboration d'un règlement de l'usage de l'eau.

Pour la réalisation des travaux, il a été fait appel autant que possible à des entreprises locales, y compris pour la fabrication de certains équipements (pompe Volonta, réservoirs, etc.). La réalisation du forage a été programmée et supervisée par l'ONG Morija.



5.2 Autres projets :

Du fait de la volonté de nous concentrer sur le projet fondateur compte tenu de nos moyens et manque d'expérience, nous n'avons pas initié d'autre activité externe à l'association en 2020. En fin d'année, des réflexions ont cependant été engagées entre administrateurs et membres historiques sur de possibles nouvelles actions à engager en 2021, dans le contexte de la fin du projet « *de l'eau pour Pibsé* » (cf. point suivant).

6 Perspectives :

Ceci fait l'objet d'un document distinct, destiné à être examiné au point 6 de l'ordre du jour.

7 Remerciements

En conclusion de ce rapport d'activités pour l'année 2020, nous souhaitons remercier les personnes morales et physiques sans lesquelles le début de cette aventure n'aurait pas été celui relaté ci-avant. Il s'agit :

- en premier lieu, de l'ensemble des membres pour leur adhésion spontanée,
 - plus particulièrement, des membres actifs particulièrement impliqués dans la création de l'association et de ses instances et outils, ainsi que dans l'initiation et le suivi du projet « *de l'eau pour Pibsé* »,
- des donateurs, dont les membres bienfaiteurs pour leur soutien financier en réponse à nos appels à dons ou de manière spontanée,
- de nos partenaires impliqués dans le projet « *de l'eau pour Pibsé* » :
 - le CEAS et Morija, et plus particulièrement en leur sein de Daniel Schneider, Modeste Bationo & Boris Compaoré (CEAS) et Benjamin Gasse (Morija),
 - les entreprises, et plus particulièrement l'atelier de la Sainte Famille et son directeur, frère Charles,
- de la Métropole de Lyon pour son soutien financier,
- de Philippe Di Loreto (Grand Lyon) et Marcellin Somé (ABL) pour leurs conseils utiles et leurs encouragements,
- et enfin de Amidou Ouedraogo, initiateur du projet et d'une certaine façon à l'origine de la création de notre association...